

Vevey, ville indépendante ou chef-lieu du district de la Riviera ?

Contrairement aux autres communes du district, Vevey est le chef-lieu de la Riviera-Pays d'Enhaut. Ainsi, notre ville dispose d'infrastructures administratives, policières et judiciaires dont les autres communes ne bénéficient pas. C'est un avantage indéniable mais cela représente également le devoir de recevoir dignement les administrés du district qui doivent se rendre à Vevey par obligation. Dans ce contexte, le présent postulat invite la Municipalité à mettre en œuvre une politique de mobilité ouverte à l'accueil des administrés des communes voisines.

Il est de notoriété publique partagée par de nombreux habitants des communes voisines qui doivent se déplacer en voiture d'éviter Vevey pour y faire désormais ses courses. Si la liberté d'aller ailleurs et profiter de commerces non-veveysans s'avère plus facile d'accès dans les communes alentours, il est une contrainte de venir à Vevey pour y régler ses obligations administratives et judiciaires. Il s'agit d'en tenir compte dans les projets urbanistiques futurs.

C'est pourquoi, la politique drastique de diminution des places de parking menée depuis le début de la législature par la Municipalité doit désormais considérer que Vevey ne peut plus réfléchir égoïstement pour elle-même et ses seules aspirations à la priorisation de la mobilité douce. Lors d'examens urbanistiques accompagnés d'ateliers participatifs, les citoyens des communes du district doivent être ouvertement invités à participer.

La mobilité des automobiles doit intégrer un accès facilité à Vevey avec des parkings extérieurs dans les trois axes (Est, Nord, Ouest) et pour les bus, des itinéraires proches des institutions nécessaires pour tous sont attendus.

En conclusion, le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de :

- Réfléchir à l'accès en voiture facilité pour les administrés des communes alentours pour remplir leurs obligations administratives et judiciaires ;
- Réfléchir à de nouveaux itinéraires de bus intégrant les devoirs liés à notre rôle de chef-lieu de district reliant les parkings P+R au centre-ville notamment.
- Intégrer les citoyens des communes voisines dans les ateliers participatifs dans le cadre des projets de mobilité notamment.

* * *

Au nom du groupe PLR.Vevey, Laurent Cornu